



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 10 mai 2022

CA en distanciel

Présents : François AMBOLET, Bernard BODIN, Ariane CHARTIER, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Belén JEANNE, Michèle JEGAT, Geneviève LANGLOIS, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Lisette LE TEXIER, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Stéphane RAVAILLE.

Excusés : Charlotte AMANDIO, Françoise CLAUDEL, Eric HENRY (Procuration à Belén JEANNE), Michelle VACHE, Nicole PETITOT, Marie-Denise RISS-COLY, François VELLAS.

1. CR du CA du 22 mars 2022

Au point 5 au sujet de la carte interactive et la mise en valeur de chaque structure, une précision est apportée suite au souhait de l'UTL d'Orléans de choisir les éléments d'informations la concernant.

Contre : 0 *Abstention* : 0 *Pour* : adopté à l'unanimité

2. Point financier et bilan des inscrits

Adhérents : peu de changements par rapport au dernier CA. Des rappels par courrier ont été émis pour 7 structures : Aubagne, Beausoleil, Meaux, Melun, Metz, Nice et Toulon.

A ce jour on compte 21230 adhérents ; une mise à jour sera faite début juin pour l'AGO. Avec la situation sanitaire nous avons perdu à la fois des structures et des adhérents dans les structures.

3. Politique de partage des conférences et cours

Le souhait du président est de proposer cette politique à la prochaine rentrée.

Orléans, Saint-Germain-en Laye sont intéressées.

La difficulté réside dans la mise en place du système :

Quelle incidence sur la cotisation : supplémentaire pour les structures qui utiliseraient ce système : variable ? ou forfaitaire ? Il est souhaité que cela se fasse par l'intermédiaire de l'UFUTA qui reverserait ensuite à la structure. La mise en œuvre démarrerait avec quelques structures et le système pourrait être étendu par la suite, en veillant à ne pas se faire concurrence les uns avec les autres.

Question : Y a-t-il des structures qui proposent ? Y a-t-il des structures candidates à la réception ?

Si on souhaite une mise en place en septembre il faut le savoir avant l'AGO.

Ce système peut fonctionner et inciter les structures à rester adhérentes, les inciter également à échanger, à créer des contacts dans une **convivialité transversale**

Angers serait également intéressé

Les bénéficiaires doivent être validés par leur structure, c à d qu'il faut être à jour de leur cotisation à la structure à laquelle ils appartiennent. Le président souhaite que l'Ufuta pilote le système, cela montre ainsi que l'adhésion a un sens.

Principes à prévoir : offreur – demandeur – demandeur offreur

Commencer modestement en septembre-octobre ; améliorer après examen de ces débuts pour une montée en puissance ensuite

Les visios seraient projetées dans une salle, ce qui conserverait l'aspect convivialité et la structure garde ainsi la main.

Accès : p ex. St Germain a un code d'accès ; Gap donne un lien

Points à étudier : aspect technique et aspect financier. Comment faire.

Paiement : forfait ? au coup par coup ? gradation ?

Distinction à faire entre conférence et cours

Moyens : UFUTA aide financièrement pour la mise en place ; il faut des éléments de principe.

Le président met en avant la nécessité de maîtriser la diffusion : ticket d'entrée unique ; c'est aussi le moment de faire entrer dans l'UFUTA des structures associatives modestes

Argument : un catalogue de visios, participation à des cours Gap va mettre cela en place l'an prochain

L'Ufuta a intérêt à mettre en place le système de partage de conférences : à l'ODJ de l'AGO

Vote : *contre : 0 Abstention : 0 Pour Adoption à l'unanimité*

Il faudra ensuite étudier le comment : distinguer le coût et la conférence Savoir si cela intéressera
Faire un petit questionnaire aux structures : offreur ? demandeur ? offreur-demandeur ?

4. Budget prévisionnel - cotisations 2022-2023

Le budget présenté est un budget en équilibre avec une hypothèse de 25000 adhérents, la cotisation étant maintenue à 0,50 € par adhérent.

Si par la suite des actions non prévues initialement arrivent, le financement s'effectue par décision modificative en utilisant le fonds de réserve.

L'UFUTA n'a pas vocation à faire des réserves cumulatives. Il y a des projets à construire à présenter, le président souhaite que le CA devienne offensif sur les propositions et que leurs mises en oeuvre soient possibles en puisant dans les réserves.

Présentation des rubriques : le fonctionnement représente 88 % du budget. Or fonctionnement : c'est agir.

Division du poste Fonctionnement en 2 rubriques :

Fonctionnement statutaire : AG - CA – bureau – journée des dirigeants – commissions

Actions UFUTA : nouvelle rubrique à créer : charges salariales Assises chardons Ambition 2024

Vote concernant le montant de la cotisation à 0,50 €

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : adopté à l'unanimité

5. Préparation de l'AGO du 15 juin 2022

Ordre du jour

1 – Approbation du Compte Rendu de l'AGO du 23 juin 2021

2 – Mouvement des adhérents

3 – Vote des rapports

Rapport moral du Président

Rapport financier du Trésorier.

4 – Eléments budgétaires

Budget prévisionnel 2022-2023

Vote du budget prévisionnel

5 – Cooptations au Conseil d'administration

6 – Partage de cours et conférences

7 – Bilan d'activité 2019-2021 et prospective

8. – Questions diverses

Accueil des délégués : prévoir 3 personnes

6. Prix de la recherche

3 candidatures ont été reçues : Essonne, Orléans et Saint-Germain.

Les récompenses :

Le 1^{er} prix : montant de 1000 € et la médaille UFUTA

Accompagné de la prise en charge pour la personne venant présenter les travaux soit 1 journée complète + trajet + 1 nuitée éventuellement

En cas d'ex -aequo le 2^{ème} lauréat a les mêmes avantages.

Travail commun : la structure lauréate peut proposer 2 personnes à venir présenter les travaux

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : adopté à l'unanimité

7. Bilan d'activité 2019-2021

C'est un outil de gestion Le bilan réalisé par FA est à compléter et enrichir

Il prend en compte la place du numérique, l'activité de recherche, plumes, chardons

A la fin du document : ambition après covid ; cohérence avec le projet associatif

8. Assises de Mayenne

Proposition de UTLE : filmer les Assises de A à Z

Faire un condensé pour donner envie d'assister aux assises de l'union

Invitations: Mme Amaury, le Président de France Universités

9. La carte interactive

Bien : infos spécifiques selon chaque structure.

Olivier Barale a regardé tous les sites

Validation et compléments par chaque structure

10. Chardons 2024

Si on fait l'annonce à l'AG il faut que le règlement soit rédigé

11. Questions diverses

Les partenaires accrédités ne se sont pas manifestés.

1. Prolongation d'1 an ? envoi liste de documents à fournir
2. Sinon en fin d'année ils ne sont plus partenaires accrédités

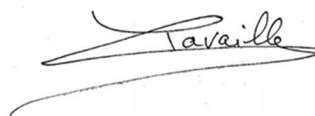
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : adopté à l'unanimité

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE